AR Prefecture
043-200073401-20221208-2022123-DE
Reçu le 20/12/2022

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2022. 123**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 30/11/2022

Membres en exercice : 43 présents : 28 Votants : 32 Abstentions : 0 contre :0 Pour : 28

SEANCE du 08 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt -deux le jeudi 08 décembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au pôle culturel de la commune de St Julien Chapteuil.

Membres présents : Villard Serge, Roudil Aymeric, Palhier Emmanuel, Devidal Joël, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Dunand Grgic Dominique, Bresselle Pierre, Dessalces-Bonnet Laurence, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Loucao Elisabeth, Chambon Jean-Luc, Guenard Chantal, Sabatier Jean-Pierre, Delmas Francis, Defay André, Ferret André, Cabanes François, Sivet Martine, Mourlevat Marie-Agnès, Veysset Marie-Christine, Abrial Raymond, Allary Jean-Pierre, Miramand Christine.

Procuration de : Behar Daniel à Cabanes François, Monteil Eliane à Bresselle Pierre, Bonnet Raphaël à Dessalces-Bonnet Laurence, Sagueton Stéphane à Mauté Annie.

Secrétaire de séance : André Ferret

OBJET : SUBVENTION EPIC OFFICE DE TOURISME 2023

La communauté de communes a confié la gestion de l'office de tourisme à l'EPIC « Office de tourisme Mézenc Loire Meygal » depuis le 1er janvier 2019.

Afin de permettre à cet EPIC d'assurer ses missions (accueil et information des touristes, promotion du territoire et gestion de la gare patinoire de Lantriac) le Président propose, pour la seconde année consécutive, d'attribuer une subvention d'un montant de 165 000€ .(dont 25 000€ pour compenser la baisse de recettes de la gare/patinoire de Lantriac).

Après avoir entendu l'exposé du Président, le conseil communautaire approuve le montant de la subvention 2023 soit 165 000€ et dit que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2023.

Le Président, Jean-Marc Fargier



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme